

Table de lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale Jonquière

Plan d'action local de lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale

2013

Enjeu # 1 : Promouvoir le respect des droits individuels et collectifs, ainsi que de combattre et réduire les préjugés envers les personnes en situation de pauvreté et/ou d'exclusion sociale.

Objectif 1: Combattre et réduire les préjugés envers les personnes en situation de pauvreté et/ou d'exclusion sociale parmi la population.

Stratégies à privilégier	Objectifs spécifiques
1. Mettre de l'avant l'éducation populaire	1.1 Préconiser l'éducation populaire dans les initiatives à mettre en place
2. Développer un langage commun	2.1 Développer un langage commun pour mieux se comprendre et afin d'être mieux compris dans les actions de sensibilisation
3. Sensibiliser le grand public	3.1 Sensibiliser la population et les différents milieux au « vécu » des personnes en situation de pauvreté et /ou d'exclusion sociale
4. Favoriser la continuité des initiatives mises en place	4.1 Répertorier, connaître et utiliser les outils de sensibilisation à la pauvreté et l'exclusion sociale; 4.2 Appuyer les initiatives locales et régionales en matière de lutte à la pauvreté 4.3 Engager les partenaires de la Table dans au moins une action majeure commune visant la lutte aux préjugés

Objectif 2: Veiller au respect des droits individuels et collectifs des personnes en situation de pauvreté et/ou d'exclusion sociale

Stratégies à privilégier

1. Supporter les groupes de défense des droits dans leur lutte

2. Promouvoir le respect des droits individuels et collectifs

Objectifs spécifiques

1.1 Favoriser les échanges et les alliances

2.1 Assurer la diffusion des informations en matière de droits individuels et collectifs;

2.2 Identifier les droits et recours disponibles pour les personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale;

2.3 Sensibiliser les différents partenaires au respect des droits et recours disponibles envers les personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale;

Enjeu # 2 : Répondre aux besoins de base des individus.

Objectif : S'assurer de répondre aux besoins de base des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale.

Stratégies à privilégier	Objectifs spécifiques
1. Répondre adéquatement aux situations particulières liées à l'emploi	1.1 Maintenir et développer des solutions adaptées pour l'intégration des personnes plus éloignées du marché du travail; 1.2 Favoriser des solutions adaptées pour l'orientation ou la réorientation des personnes en perte d'emploi;
2. Favoriser l'accessibilité des ressources concernant les besoins de base	2.1 S'assurer que les ressources dédiées à la réponse aux besoins de bases soient en mesure de répondre à la demande; 2.2 Développer des solutions durables en matière de logements abordables;
3. Favoriser le développement des capacités individuelles et personnelles	3.1 Offrir un support, une supervision en logement pour les personnes vulnérables; 3.2 Poursuivre l'implantation de projets et d'initiatives qui permettent de répondre à des besoins de base tout en favorisant la reprise de pouvoir personnel des individus.

Enjeu # 3 : La concertation multisectorielle au niveau local et régional

Objectif : Stimuler l'engagement des partenaires dans la concertation locale et régionale

Stratégies à privilégier	Objectifs spécifiques
1. Favoriser l'intersectorialité	1.1 Stimuler le travail en partenariat avec l'ensemble des acteurs de Jonquière;
2. Assurer le soutien nécessaire aux mécanismes de partenariat	2.1 Doter les mécanismes de concertation des ressources nécessaires à l'accomplissement de leur mission;
3. Mobiliser les partenaires	3.1 Engager la table dans au moins une action commune pour susciter l'engagement des différents partenaires; 3.2 Favoriser des projets créés en partenariat et qui alimente le secteur de l'économie sociale; 3.3 Élargir la représentation et recruter le plus de partenaires possibles pour être représentatif de la communauté;

Enjeu # 4 : Des services complets et adaptés à la réalité des personnes en situation de pauvreté et/ou d'exclusion sociale.

Objectifs : Assurer la continuité et l'accessibilité des ressources ainsi que leur adaptation à la réalité des personnes en situation de pauvreté et/ou d'exclusion sociale en tenant compte des communautés à risque de dévitalisation.

Stratégies à développer	Objectifs spécifiques
1. Utiliser le portrait local et les autres analyses comme outils de diagnostic	1.1 Recourir au portrait local pour faire l'inventaire des ressources présente sur le territoire tant sur le plan des besoins de base que sur l'environnement personnel et social des individus;
2. Diffuser les connaissances	2.1 Créer des opportunités d'échange pour : favoriser les communications, faire connaître les résultats en lien avec le portrait local, trouver des solutions individuelles et collectives;
3. Reconnaître les acquis	3.1 Soutenir, promouvoir et bonifier les programmes visant la valorisation, les compétences et la reconnaissance des acquis;
4. Favoriser les ressources existantes et réduire les obstacles à l'accès de celles-ci.	4.1 Identifier les contraintes à la participation et à la recherche d'aide des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale; 4.2 Identifier les meilleures stratégies pour s'assurer d'une accessibilité optimale des ressources mises à leurs disponibilités; 4.3 Développer des initiatives telle que le transport et autres pour accroître l'accessibilité aux ressources; 4.4 Favoriser l'accès aux ressources en lien avec les offres de services présentent dans le territoire; 4.5 S'assurer de rejoindre la clientèle ciblée dans leur milieu tout en

étant conscient de leurs propres préjugés;

- 4.6 Soutenir l'offre de services directs à la population par des organismes dont, la mission principale est la lutte à la pauvreté et/ou qui réalisent déjà des actions à cet effet en évitant ainsi le dédoublement.

Enjeu # 5 : Briser l'isolement des personnes en situation de pauvreté et/ou d'exclusion sociale.

Objectif : Favoriser l'intégration des personnes en situation de pauvreté et/ou d'exclusion sociale.

Stratégies à développer

1. Stimuler l'implication citoyenne

1.1 Augmenter la représentativité des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale en favorisant leur participation au sein des structures participatives et décisionnelles;

2. Accentuer la participation sociale, le réseautage social;

2.1 Favoriser des projets ou des initiatives qui contribuent au sentiment d'appartenance des gens à leur communauté;

2.2 Augmenter la consultation auprès des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale;

2.3 Soutenir les lieux de socialisation et de participation sociale;

Enjeu # 6 : Cohésion des politiques et engagement des élus

Objectif : S'approprier les différentes politiques et favoriser l'engagement des élus.

Stratégies à développer	Objectifs spécifiques
1. Connaître et prendre en compte les grands enjeux	1.1 Consolider, maintenir le dialogue et l'engagement en faveur du développement social; 1.2 Créer des occasions d'échanges conviviaux à caractère politique avec nos élus au niveau local et régional; 1.3 Favoriser des moments d'échange avec nos élus au niveau local et régional;
2. Rejoindre les élus locaux	2.1 S'assurer de la cohésion des actions locales en lien avec les politiques locales et régionales; 2.2 Favoriser la participation des élus au sein des instances reliées à la lutte à la pauvreté et l'exclusion sociale;

Enjeu # 7 : Connaissance et reconnaissance des ressources existantes.

Objectif : Accroître la connaissance des ressources existantes.

Stratégies à développer

- 1. Rendre l'information accessible concernant les ressources existantes;**
- 2. Développer les connaissances des partenaires**

Objectifs spécifiques

- 1.1 Améliorer la visibilité des ressources dans la communauté ainsi que dans le réseau public, les ministères, les municipalités, les commissions scolaires ou tous autres partenaires.
- 2.1 Développer un outil facile d'accès et facile de consultation pour faire connaître les services.